



Paris, le 12 juillet 2011

Transatel se félicite des propositions de la Commission Européenne mais souhaite aller encore plus loin dans la lutte contre le roaming cher

Après plusieurs consultations, la Commission Européenne vient de présenter officiellement ses propositions pour lutter contre les frais d'itinérance (également appelés « frais de roaming ») au sein de l'Union Européenne. L'une de ces propositions consiste à imposer aux opérateurs des autres Etats membres d'ouvrir leur réseau aux opérateurs mobiles virtuels (MVNO) à des tarifs de gros réglementés. Transatel se félicite de ce premier pas en avant pour intensifier la concurrence sur le marché du roaming mais regrette que les solutions avancées soient limitées à l'Union Européenne.

Transatel adresse la problématique des frais de roaming trop élevés pour les frontaliers et voyageurs fréquents entre la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, et la Suisse depuis bientôt 10 ans. L'offre de Transatel est basée sur une architecture dite « multi-IMSI » qui permet de disposer de plusieurs numéros de téléphone d'opérateurs mobiles de pays différents sur une même carte SIM. Les abonnés Transatel Mobile bénéficient ainsi automatiquement de tarifs locaux dans chacun des pays partenaires, et peuvent économiser entre 30% et 100% sur les frais de roaming habituellement facturés par les autres opérateurs. L'offre Transatel Mobile est aujourd'hui opérationnelle en France (sur le réseau de Bouygues Telecom), en Belgique (Mobistar et Base), aux Pays-Bas (Telfort/KPN), au Luxembourg (Tango) et en Suisse (Orange).

L'extension de l'offre Transatel Mobile à d'avantages de pays européens a été limitée jusque là par les opérateurs mobiles qui ont refusé de signer un accord avec Transatel pour protéger leurs marges sur le roaming. Transatel se réjouit ainsi de la proposition de la Commission Européenne qui souhaite imposer aux opérateurs d'ouvrir leurs réseaux aux opérateurs mobiles virtuels (MVNO) à des prix de gros réglementés. Cette proposition permettra à Transatel d'étendre son offre paneuropéenne à des nouveaux pays voisins.

Cependant Transatel sait que la lutte contre le roaming ne doit pas se limiter aux pays de l'Union Européenne et que de plus en plus de voyageurs fréquents souhaiteront trouver des solutions au-delà des frontières européennes, c'est pourquoi Transatel étudie actuellement des accords avec opérateurs mobiles en dehors de l'Europe. Transatel propose depuis un an des offres compétitives pour les frontaliers suisses, pays non couverts par les recommandations de la Commission Européenne.

Pour rappel les tarifs locaux de Transatel Mobile s'appliquent aussi bien sur les communications voix, les SMS que sur la Data (Internet mobile, emails et MMS). Ces tarifs sont bien en-deçà des plafonds maximum préconisés par la Commission Européenne à hauteur de 2014. Transatel vous invite à découvrir l'ensemble de ses offres sur son site web : www.transatel-mobile.com.

Contact : Marie DUBREUX / + 33 (0) 1 74 95 74 77 / press@transatel.com

A propos de Transatel

TRANSATEL est une société européenne de téléphonie mobile créée en 2000 et implantée en France, au Royaume-Uni en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et aux Pays-Bas.

Transatel est acteur de la téléphonie mobile en tant qu'opérateur mobile virtuel (MVNO) et aussi MVNO-Enabler (MVNE). Par ailleurs Transatel développe une offre M2M (Machine-to-machine)

L'activité MVNE consiste à apporter des solutions clé en main aux acteurs souhaitant devenir MVNO.

En tant que MVNO, Transatel commercialise sous sa propre marque des offres de téléphonie mobile destinées aux voyageurs fréquents internationaux et aux populations transfrontalières www.transatel-mobile.com, ainsi que d'autres offres telles que Phonethic (offre « partage » en Belgique – www.phonethic.be) et le French Mobile (offre dédiée aux résidents anglophones en France – www.lefrenchmobile.com).

Transatel occupe aujourd'hui une position unique sur le marché : elle dispose d'une infrastructure MVNO complète, connectée à 7 grands opérateurs de téléphonie mobile en Europe (Bouygues Telecom, Orange France, Orange UK, Base et Mobistar en Belgique, Telfort aux Pays-Bas et Tango au Luxembourg).

Pour en savoir plus : www.transatel.com - www.transatel-mobile.com - www.transatel-solutions.com